Questionnaire type pour les élections municipales

*« Le freinage de la dépense locale est une nécessité »*

*Didier Migaud, premier président de la Cour des comptes*

La période précédant les élections municipales est une période idéale pour permettre aux contribuables d’une ville ou d’une commune d’engager le prochain maire à réduire les dépenses.

Voici une série de questions qu’un contribuable (un collectif ou une association de contribuables) peut poser aux candidats aux élections municipales.

Une fois que chacun des candidats aura renvoyé ses réponses, il est important de les conserver précieusement (voire de les publier) pour pouvoir rappeler au maire, une fois élu, ses engagements !

QUESTIONS RELATIVES À VOTRE COMMUNE

1 – Les dépenses des collectivités locales doivent baisser, souhaitez-vous que votre commune participe à cet effort pendant votre mandature ?

2 – Si oui, sur quels éléments portera principalement votre effort de réduction des dépenses (subventions, frais de personnel, moyens généraux, investissement, …) ?

3 – Ferez-vous figurer dans votre programme électoral une liste détaillée et chiffrée des investissements que vous estimez prioritaires, avec leur mode de financement ?

4 – Dans quelle mesure pensez-vous recourir à l’emprunt ?

5 – Êtes-vous favorable à l’organisation de referendums d’initiative populaire dans votre commune (demandés par une pétition signée par au moins 2 % des électeurs)?

6 – Comment réagiriez-vous si l’État décidait de supprimer ou de réduire dans votre commune un service public (hôpital, bureau de poste, école, etc.) ?

7 – Mettrez-vous en place un contrôle strict des dépenses de fonctionnement ?

8 – Conditionnerez-vous systématiquement l’octroi de subventions à l’atteinte des objectifs fixés et à la fourniture des comptes et rapports de gestion des associations ?

9 – Toute dépense élevée doit-elle faire l’objet, selon vous, d’un référendum local au préalable ?

10 – Combien d’heures comptez-vous consacrer chaque semaine à l’exercice de votre mandat de maire?

11 – Cumul des mandats : estimez-vous que, pour un maire, exercer plusieurs mandats électifs simultanément ne nuit pas à la qualité de sa gestion ?

Avertissement :

*Contribuables Associés n’assure la responsabilité que des 11 questions ci-dessus.  
Si vous en rajoutez qui sont propres à votre commune ou à votre association, il est important que vous en assumiez la responsabilité et de ne pas y accoler notre nom ni notre logo.  
Il est important de préciser aux candidats l’usage que vous ferez de ce questionnaire.*